

MUNICIPALITÉ DE GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à l'hôtel de ville de Grenville-sur-la-Rouge, mardi le 4 Septembre 2018, à 19h00.

Minutes of the extraordinary council sitting of the Municipality of Grenville-sur-la-Rouge, held at Grenville-sur-la-Rouge's city hall, Tuesday September 4th, 2018 at 7h00 pm.

Présents :	Le maire :	Tom Arnold
	Les conseillères :	Manon Jutras Natalia Czarnecka
	Les conseillers :	Ron Moran Serge Bourbonnais Denis Fillion
Absents :	Le conseiller :	Marc André Le Gris
	Directeur général :	Marc Beaulieu

OUVERTURE DE LA SÉANCE **OPENING OF THE SESSION**

Après constatation du quorum, la séance est ouverte à 19 :02 par M. Tom Arnold, maire de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge. Le directeur général M. Beaulieu, est présent, qui agit aussi à titre de secrétaire d'assemblée.

After constatation of quorum, the regular sitting is open at 7:02 pm by Mr. Tom Arnold, mayor of the Municipality of Grenville-sur-la-Rouge. The general director M. Beaulieu who also acts as the assembly secretary.

Lecture de l'avis de convocation **Reading of the notice of meeting**

En vertu de l'article 153 du *Code Municipale du Québec*, le maire et le conseil constatent que l'avis de convocation a été notifié à tous les membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la présente séance;

According to article 153 of the Municipal Code, the mayor and the council declare that notice of meeting has been notified to all the members of council who are not present at the opening of the sitting.

En vertu des articles 960.1 et 961 du *Code Municipal du Québec*, le conseil atteste que les crédits et les fonds budgétaires sont disponibles pour garantir les dépenses projetées dans chacun des points stipulés à l'ordre du jour dans l'avis public de convocation pour la présente séance;

According to articles 960.1 and 961 of the Municipal Code, the council declares that funds are available for expenses projected in each point on the agenda of the public notice for the present sitting.

2018-09-243 Adoption de l'ordre du jour
2018-09-243 Adoption of the agenda

Il est proposé par monsieur le Conseiller Ron Moran et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec les amendements suivants : La discussion et les décisions des points suivants ; 6.1, dérogation mineure pour le 2106 route 148, point 6.2 dérogation mineure pour le 15 rue Polisenno ainsi que le point 9 avis de motion pour la modification du règlement sur la construction seront reportées à une séance ultérieure.

It is moved by Councillor Ron Moran and resolved that the agenda of the present sitting is adopted with these following amending: The discussion and decisions of the following items: 6.1, minor derogation for 2106 route 148, point 6.2 minor derogation for 15 rue Polisenno and point 9 notice of motion for the amendment of the building by-law will be postponed to a later meeting.

Adopté à l'unanimité
Carried unanimously

2018-09-244 Résolution – Achat de lames pour la niveleuse
2018-09-244 Resolution - Purchase blades for the grader

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut maintenir une réserve de lames pour la niveleuse afin de maintenir le fonctionnement du service;

WHEREAS *that the municipality wishes to conserve a reserve of blades for the grader to maintain a functioning service;*

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé et obtenu des soumissions de trois fournisseurs;

WHEREAS *that the municipality requested and received price quotes from three suppliers;*

<u>Soumission lames pour Niveleuse</u>			
<u>FOURNISSEUR</u>	<u>QTÉ</u>	<u>PRIX</u>	<u>TOTAL</u>
DRL-Beaudoin			
Lames	30	119.00\$ chaque	3 570.00\$
Peigne dent	20	191.50\$ chaque	3 830.00\$
Pierre Lavigne			
Lames	30	127.00\$ chaque	3 810.00\$
Peigne dent	20	187.00\$ chaque	3 740.00\$
Toromont Cat			
Lames	30	248.05\$ chaque	7 441.50\$
Peigne dent	20	371.63\$ chaque	7 432.60\$

PAR CONSÉQUENT il est proposé par monsieur le conseiller Ron Moran et résolu d'autoriser la direction générale à procéder à l'achat de :

- 20 lames (1X8X7) de la compagnie DISTRIBUTION PIERRE LAVIGNE INC., au montant de 3 740\$ excluant les taxes applicables et frais de livraison.

- 30 lames (¾ x 8 x 7) de la compagnie DRL-BEAUDOIN, au montant de 3 570\$ excluant les taxes applicables et frais de livraison.

THEREFORE

it is moved by Councillor Ron Moran and resolved to authorise General direction to proceed with the purchase of :

- *20 blades (1x8x7) from the company DISTRIBUTION PIERRE LAVIGNE INC., IN THE AMOUNT OF \$3 740 excluding applicable taxes and delivery fees.*
- *30 blades (¾ x 8 x 7) from the company DRL BEAUDOIN in the amount of \$3 570 excluding applicable taxes and delivery fees.*

Adopté à l'unanimité
Carried unanimously

2018-09-245 Résolution – Entente de travaux avec le propriétaire du 11, 6^e concession

2018-09-245 Resolution - Work agreement with the owner of the 11, 6th concession

ATTENDU QUE

depuis plusieurs années la municipalité utilise l'entrée charretière de la propriété privée sis au 11 chemin de la 6^{ième} concession est afin de faire virer ses véhicules de service;

WHEREAS

for several years the municipality has used the driveway of the private property located at 11 chemin de la 6^{ième} concession east to have its service vehicles turned around;

ATTENDU QUE

des travaux à l'entrée charretière sont nécessaires de façon urgente et qu'il est nécessaire d'obtenir une servitude de passage pour assurer l'accessibilité à long terme de cette virée;

WHEREAS

work at the driveway entrance is urgently needed and it is necessary to obtain a right of way to ensure the long-term accessibility of this roundabout;

PAR CONSÉQUENT

il est proposé par monsieur le conseiller Ron Moran et résolu d'autoriser le maire et la direction générale à négocier et à signer une entente de gré à gré avec les propriétaires du 11, chemin de la 6^{ième} concession est en vue d'obtenir les autorisations nécessaires et la servitude de passage nécessaire afin de réparer et d'entretenir une virée pour les véhicules de services de la municipalité.

THEREFORE

it is moved by Councillor Ron Moran and resolved to authorize the Mayor and the General Director to negotiate and sign an agreement with the owners of the 11, Road of the 6th Concession is in order to obtain the necessary authorizations and the easement required to repair and maintain a roundabout for the service vehicles of the municipality.

Adopté à l'unanimité
Carried unanimously

2018-09-246 Résolution – Achat de cônes à castors
2018-09-246 Resolution - Purchase of beaver cones

- ATTENDU QUE plusieurs barrages construits par des castors viennent restreindre l'écoulement de l'eau et menacer des infrastructures municipales;
- WHEREAS *several dams built by beavers restrict the flow of water and threaten municipal infrastructure;*
- ATTENDU QUE l'utilisation des "cônes à castors" s'est avéré un moyen efficace pour empêcher les castors d'obstruer les ponceaux;
- WHEREAS *the use of beaver cones has proven to be an effective means of preventing beavers from obstruct culverts;*
- ATTENDU QU' un de ces cônes sera utilisé immédiatement sur le chemin de la 6^e concession et que les 2 autres seront gardés en inventaire pour un usage ultérieur;
- WHEREAS *one of these cones will be used immediately on the road of 6th concession and the 2 others will be kept in inventory for later use;*
- ATTENDU QUE les prix obtenus d'un fournisseur local pour l'achat des dits cônes à castors sont de :
- WHEREAS *the prices obtained from a local supplier for the purchase of beavers cones are :*

QUANTITÉ	DÉTAIL	PRIX UNITAIRE	TOTAL
1	Cône à castor 1200mm – 28-52 Pouces	1 225.00\$	1 225.00\$
2	Cônes à castor 900mm – 36-39 Pouces	975.00\$	1 950.00\$
1	Frais de livraison		275.00\$
	SOUS TOTAL		3 450.00\$
	TPS 5%		172.50\$
	TVQ 9.975%		344.14\$
	TOTAL		3 966.64\$

Il est donc proposé par madame la conseillère Manon Jutras et résolu que le conseil autorise l'achat de cônes à castors et ce à partir du compte 02-69000-729.

It is proposed by Councillor Manon Jutras and resolved that the council authorizes the purchase of beaver cones from the 02-69000-729 account.

Adopté à l'unanimité
Carried unanimously

2018-09-247 Résolution – Dérogation mineure visant la transformation d'une résidence en garage

2018-09-247 Resolution – Minor derogation for the transformation of a residence into a garage

ATTENDU QUE la recommandation no CCU-2018-08-04 formulée par le Comité Consultatif d'Urbanisme lors de la séance tenue le 13 Août 2018;

WHEREAS *recommendation no CCU-2018-08-04 made by the C.C.U at the meeting held on August 13th, 2018;*

ATTENDU QUE l'avis public publié le 16 août 2018 selon les exigences de l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A-19.1)

WHEREAS *the public notice published on August 16th, 2018 in accordance with the requirements of the section 145.6 of the planning and urban plan law (L.R.Q., c.A-19.1);*

ATTENDU QU' les personnes intéressées ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du conseil relativement à une demande de dérogation mineure à l'égard de l'immeuble sis au 1343 route 148;

WHEREAS *interested persons now have the opportunity to be heard by council members regarding a minor derogation request for the building located at 1343 route 148;*

ATTENDU QUE Les membres du C.C.U recommandent l'autorisation pour la transformation d'une résidence en garage même s'il est plus haut que la résidence du 1343 route 148, à condition que les détails architecturaux du dit bâtiment soient maintenus de façon à préserver l'apparence des résidences unifamiliales du bâtiment actuel;

WHEREAS The members of the CCU recommend the authorization for the conversion of a residence into a garage even if it is higher than the residence of 1343 route 148, provided that the architectural details of the said building are maintained in a way to preserve the appearance of the single-family residences of the current building;

Il est proposé par monsieur le conseiller Ron Moran que le conseil approuve la Demande de dérogation mineure autorisant la transformation d'une résidence en garage.

It is moved by Councilor Ron Moran that the council approves the request for minor derogation authorizing the conversion of a residence into a garage.

Adopté à l'unanimité
Carried unanimously

2018-09-248 Résolution – Projet de construction les portes de la Rouge - Récréotouristique

2018-09-248 Resolution – Construction project "les portes de la Rouge – Récréotouristique"

- ATTENDU la recommandation no CCU-2018-08-05 formulée par le comité consultatif d'urbanisme lors de la séance tenue le 23 Août 2018 ;
- WHEREAS *recommendation no CCU-2018-08-05 made by the C.C.U. at the meeting held on August 23rd, 2018;*
- ATTENDU que le projet est soumis au règlement no RU-905-01-2016 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);
- WHEREAS *that the project is subject to bylaw no RU-905-01-2016 on the " Plans d'implantation et d'intégration architectural (PIIA)";*
- ATTENDU que l'aire multiservice proposée est un usage additionnel au projet d'ensemble récréatif modifié proposé sur le même lot ;
- WHEREAS *that the proposed multi-service area is an additional use to the modified recreational complex project on the same lot;*
- ATTENDU que l'aire multiservice proposée selon sa version datée du 16 Août 2018, ne peut être érigée et opérée que sous la condition première que le projet d'ensemble récréatif proposé sur le même lot soit construit, fonctionnel et opéré dans sa totalité et ce, tel que proposé dans les documents déposés pour étude et recommandation;
- WHEREAS *that the multiservice area proposed in its version dated on August 16th, 2018, can be erected and operated only under the first condition that the proposed recreational complex proposed on the same lot is built, functional and operated in its entirety and this, as proposed in the documents tabled for study and recommendation;*
- EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame la conseillère Manon Jutras et résolu, en conformité avec le plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA) du secteur, d'approuver un projet récréotouristique incluant l'aire multiservice comme usage additionnel sur le lot 18B-1-9 du rang 3 du cadastre du Canton de Grenville en front au chemin des Sept Chutes et ce, tel que montré au document **intitulé «LES PORTES DE LA ROUGE – RÉCRÉOTOURISTIQUE PRÉSENTATION AU CONSEIL CONSULTATIF D'URBANISME»**, feuillets 1/20 à 20/20, préparé par Éric Painchaud, architecte, de la firme Éric Painchaud architecte et associés inc., en date du 16 Août 2018.
- THEREFORE *it is moved by Councillor Manon Jutras and resolved, in accordance with the site planning and architectural integration program (SPAIP) of the sector, to approve a recreational tourism project including the multiservice area as an additional use on lot 18B-1-9 of the Rank 3 of the cadaster of the Canton of Grenville in front of chemin des Sept Chutes and this, as shown in the document entitled "**LES PORTES DE LA ROUGE – RÉCRÉOTOURISTIQUE PRÉSENTATION AU CONSEIL CONSULTATIF D'URBANISME**" , sheets 1/20 to 20/20, prepared by Éric Painchaud, architect, firm Eric Painchaud architect and associates inc., dated on August 16th, 2018.*

Adopté à l'unanimité
Carried unanimously

2018-09-249 - Avis de motion modifiant le règlement No RU-900-2014 et adoption du projet de règlement RU-909-09-2018 concernant le plan d'urbanisme

2018-09-249 - Notice of motion amending bylaw No RU-900-2014 and adoption of draft bylaw No RU-909-08-2018 concerning urban plan

Avis de motion est par la présente donné par monsieur le conseiller Denis Fillion concernant le projet de règlement No RU-909-09-2018 modifiant le règlement sur l'administration des plans d'urbanisme No RU-900-2014 de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, tel que déjà amendé, afin d'assurer la conformité de celui-ci au règlement No 68-17-17 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC d'Argenteuil (règlement de concordance).

Notice of motion is given by Councillor Denis Fillion concerning the draft bylaw number No RU-909-09-2018 amending bylaw RU-900-2014 of the Municipality of Grenville-sur-la-Rouge, as already amended, in order to ensure the conformity with bylaw 68-17-17 amending the layout plan and revised development of the MRC d'Argenteuil (concordance bylaw).

Cet avis de motion ainsi que la présentation du projet de règlement sont faits conformément au code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1).

This notice of motion and the presentation of the draft by-law are made in accordance with the Municipal Code of Québec (CQLR, chapter C-27.1).

Le premier projet de règlement est joint à la présente.

The first bylaw project is attached.

Adopté à l'unanimité
Carried unanimously

2018-09-250 - Avis de motion modifiant le règlement No RU-902-01-2015 et adoption du projet de règlement RU-910-09-2018 concernant le zonage

2018-09-250 - Notice of motion amending bylaw No RU-902-01-2015 and adoption of draft bylaw No RU-910-09-2018 concerning the zoning

Avis de motion est par la présente donné par monsieur le conseiller Serge Bourbonnais concernant le projet de règlement No RU-910-09-2018 modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme No RU-902-01-2015 de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, tel que déjà amendé, afin d'assurer la conformité de celui-ci au règlement No 68-17-17 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC d'Argenteuil (règlement de concordance)

Notice of motion is given by Councillor Serge Bourbonnais concerning the draft bylaw number No RU-910-09-2018 amending bylaw RU-902-01-2015 of the Municipality of Grenville-sur-la-Rouge, as already amended, in order to ensure the conformity with bylaw 68-17-17 amending the layout plan and revised development of the MRC d'Argenteuil (concordance bylaw)

Cet avis de motion ainsi que la présentation du projet de règlement sont faits conformément au code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1).

This notice of motion and the presentation of the draft by-law are made in accordance with the Municipal Code of Québec (CQLR, chapter C-27.1).

Le premier projet de règlement est joint à la présente.

The first bylaw project is attached.

Adopté à l'unanimité
Carried unanimously

2018-09-251 - Avis de motion modifiant le règlement No RU-903-2014 et adoption du projet de règlement RU-911-09-2018 concernant le lotissement 2018-09-251 - Notice of motion amending bylaw No RU-903-2014 and adoption of draft bylaw No RU-911-09-2018 concerning allotment

Avis de motion est par la présente donné par madame la conseillère Manon Jutras concernant le projet de règlement No RU-911-09-2018 modifiant le règlement de lotissement No RU-903-2014 de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, tel que déjà amendé, afin d'assurer la conformité de celui-ci au règlement No 68-17-17 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC d'Argenteuil (règlement de concordance).

Notice of motion is given by Councillor Manon Jutras concerning the draft bylaw number No RU-911-09-2018 amending bylaw RU-903-2014 of the Municipality of Grenville-sur-la-Rouge, as already amended, in order to ensure the conformity with bylaw 68-17-17 amending the layout plan and revised development of the MRC d'Argenteuil (concordance bylaw).

Cet avis de motion ainsi que la présentation du projet de règlement sont faits conformément au code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1).

This notice of motion and the presentation of the draft by-law are made in accordance with the Municipal Code of Québec (CQLR, chapter C-27.1).

Le premier projet de règlement est joint à la présente.

The first bylaw project is attached.

Adopté à l'unanimité
Carried unanimously

2018-09-252 - Avis de motion modifiant le règlement No RU-901-2014 et adoption du projet de règlement RU-912-09-2018 concernant l'administration des règlements d'urbanisme 2018-09-252 - Notice of motion amending bylaw No RU-901-2014 and adoption of draft bylaw No RU-912-08-2018 concerning the administration of urban bylaw

Avis de motion est par la présente donné par monsieur le conseiller Ron Moran concernant le projet de règlement No RU-912-09-2018 modifiant le règlement sur l'administration des plans d'urbanisme No RU-901-2014 de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, tel que déjà amendé, afin d'assurer la conformité de celui-ci au règlement No 68-17-17 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC d'Argenteuil (règlement de concordance).

Notice of motion is given by Councillor Ron Moran concerning the draft bylaw number No RU-912-09-2018 amending bylaw RU-901-2014 of the Municipality of Grenville-sur-la-Rouge, as already amended, in order to ensure the conformity with

bylaw 68-17-17 amending the layout plan and revised development of the MRC d'Argenteuil (concordance bylaw).

Cet avis de motion ainsi que la présentation du projet de règlement sont faits conformément au code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1).

This notice of motion and the presentation of the draft by-law are made in accordance with the Municipal Code of Québec (CQLR, chapter C-27.1).

Le premier projet de règlement est joint à la présente.

The first bylaw project is attached.

Adopté à l'unanimité
Carried unanimously

PÉRIODE DE QUESTIONS
QUESTIONS PERIOD

2018-08-254 Levée de la séance

2018-08-254 Closure of the session

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Bourbonnais et résolu que la présente séance soit levée à 19 :45.

All of the subjects in the agenda have been covered, it is moved by Councillor Serge Bourbonnais and resolved to close the regular sitting at 7:45 pm.

Adopté à l'unanimité
Carried unanimously